



Collège Bétance

56, avenue Henri Peyrusse
31600 Muret

☎ 05-62-11-60-20

☎ 05-62-11-60-23

Mél 0310025j@ac-toulouse.fr



DEVOIRS FAITS 2020-2021

Information aux familles

Le travail personnel de votre enfant est décisif pour sa réussite dans les apprentissages et de sa scolarité. Il est d'abord développé dans la classe. Les leçons, exercices et travaux écrits qui sont donnés en-dehors de la classe prolongent le travail fait en classe. Ces devoirs sont parfois une source d'inégalité entre les élèves et pèsent souvent sur la vie de famille. Dans le cadre de la réforme du collège, le programme « Devoirs faits » a été mis en place pour pallier ces difficultés.

Qu'est-ce que « Devoirs faits » ?

C'est un dispositif qui a pour objectif de proposer à des élèves volontaires de bénéficier, gratuitement, au sein de l'établissement, d'une aide appropriée pour gagner en méthodes, effectuer le travail personnel, favoriser les progrès et développer l'autonomie. Ce dispositif contribue aussi à la réduction des inégalités entre élèves.

<https://mallettedesparents.education.gouv.fr/parents/ID149/reussir-grace-a-devoirs-faits>

Dans quelles conditions se déroule « devoirs faits » ?

Il se fera dans des groupes à effectif réduit et apportera aux élèves méthodes et motivation pour réaliser, dans de bonnes conditions, une partie des exercices et de l'apprentissage des leçons demandés par les enseignants.

Il est assuré par des professeurs, des assistants d'éducation, des personnels d'association ou d'autres intervenants qualifiés.

Quand les séances de « devoirs faits » auront-elles lieu ?

Elles auront lieu :

- soit dans les plages horaires libres de l'emploi du temps entre 8h30 et 17h
- soit à la « carte » de quand l'élève a une heure d'étude si un intervenant est disponible et le groupe incomplet.

Le dispositif débutera début octobre pour les classes de 6^{ème} et de 3^{ème}, à la rentrée des vacances d'Automne pour les 5^{èmes} et 4^{èmes}.

Comment inscrire votre enfant ?

Après concertation avec les enseignants des années précédentes, le professeur principal de votre enfant vous proposera une inscription au dispositif dès le mois de septembre pour les classes de 6^{ème} et de 3^{ème} ou lors de la réunion parent-professeurs du 10 octobre pour les 5^{èmes} et 4^{èmes}.

Vous pourrez également en effectuer la demande à celui-ci par l'intermédiaire du carnet de correspondance, de la messagerie ENT ou lors de la réunion.

Attention, le nombre de places est limité.

Les groupes d'élèves concernés pourront varier à la fin de chaque période et les professeurs principaux pourront indiquer aux familles qu'il serait souhaitable que leur enfant s'inscrive ou quitte le dispositif.

Comment se déroule une séance ?

Le contenu de séance peut varier mais, en général, elle se déroule comme suit :

1. L'élève remplit, s'il.elle ne l'a pas fait la veille, sa fiche « objectifs » et la présente à l'intervenant.
2. L'intervenant vérifie que les attentes du professeur qui a donné le travail sont comprises par l'élève (voir fiche outils « Explications et définitions de quelques verbes d'action en sciences).
3. L'intervenant apporte une aide si besoin ou il peut s'appuyer sur un.e. camarade.
4. L'élève complète les dernières colonnes de sa « fiche d'objectifs » et la présente à l'intervenant.

En tant que parent d'élèves, comment pouvez-vous aider votre enfant ?

- En prenant connaissance régulièrement de la fiche d'objectifs de votre enfant et en la signant.
- En prenant contact avec l'intervenant ou le professeur principal si besoin.
- En vous rendant sur l'espace du dispositif « devoirs faits » sur l'ENT à la rubrique « espace des classes »
- En dirigeant votre enfant sur le site « Jules » ou autres plateformes mises à votre disposition

L'efficacité de ce dispositif s'appuiera sur l'attitude constructive et coopérative des élèves qui feront le choix de bénéficier de cette aide complémentaire. C'est pourquoi il est indispensable que vous échangiez avec lui à ce sujet.

- **Liens utiles pour l'accompagnement par les parents :**

« Tout savoir sur Devoirs Faits »

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Actu_2017/80/4/vademecum_devoirs_faits_eduscol_800804.pdf

« La mallette des parents »:

<https://mallettedesparents.education.gouv.fr/parents/ID149/reussir-grace-a-devoirs-faits>

« Les capsules pédagogiques » pour stimuler l'envie d'apprendre:

<http://capsule.donnezdusens.fr/>

La plateforme Jules du CNED:

<https://www.cned.fr/le-cned/services-aux-etablissements-scolaires/avatar-jules-devoirs-faits>

- **Liens vers des sites proposant des cours et des exercices en ligne gratuits :**

« Français facile »

<https://www.francaisfacile.com/>

« Mathématiques faciles »

<https://www.mathematiquesfaciles.com/>

« Anglais facile »

<https://www.anglaisfacile.com/>

« Espagnol facile »

<https://www.espagnolfacile.com/>

« Afterclasse » (Histoire, Géographie, Français, Mathématiques, SVT, Sciences physiques, Espagnol)

<https://www.afterclasse.fr/home>